



RIO+20 : QUELLE AMBITION POUR L'ENVIRONNEMENT ?

3^{ème} réunion mondiale des juristes et des associations de droit de l'environnement

Limoges les 29, 30 septembre et 1^{er} octobre 2011

Faculté de Droit et des Sciences Économiques de Limoges

5 rue Félix Éboué – 87000 Limoges

Amphithéâtre 400 C

Notre objectif est d'élaborer des recommandations juridiques porteuses de protection de l'environnement et de les faire prendre en compte par la Conférence de Rio + 20 en juin 2012.

Le droit est l'instrument indispensable pour traiter les deux thèmes de Rio : "l'économie verte" et "le cadre institutionnel du développement durable".

Nous voulons contribuer à faire progresser le droit de l'environnement, à renforcer son application et à conclure de nouvelles conventions.

L'émulation collective de cette 3^{ème} réunion mondiale doit préfigurer celle de la prochaine Conférence de Rio : une ambition au service du vivant et de l'humanité.

- *sous le patronage de la Société Française pour le Droit de l'Environnement (SFDE) et de la Commission droit de l'environnement de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN)*

- *avec l'appui du ministère de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement, de la région Limousin, de la délégation générale à la langue française et aux langues de France, de l'Ambassade de France au Brésil, de l'Institut de l'énergie et de l'environnement de la Francophonie (IEPF), de la Fondation Getulio Vargas (Brésil), de la Pace University (New York), de l'Institut Brésil-Amérique sur le droit et l'environnement*

Jeudi 29 septembre 2011

I. Droits de l'homme et environnement : les défis du droit

PRÉSIDENT : **M. Jean-Pierre MARGUÉNAUD**, Professeur de droit privé à la Faculté de Droit et des Sciences Économiques, Observatoire des mutations institutionnelles et juridiques (OMIJ), Université de Limoges, (France),

1- Le principe de non régression en droit de l'environnement

Rapporteur : **M. Michel PRIEUR**, Professeur émérite à l'Université de Limoges, Président du Centre International de Droit Comparé de l'Environnement (CIDCE), (France),

Discutants : - **M. Gonzalo SOZZO**, Professeur à l'Université Nationale du littoral à Santa Fe, (Argentine),

- **M. Geoffrey GARVER**, conseiller du president Obama au Joint Public advisory Committee of the commission for environmental cooperation,

- **Mme. Marie-Anne COHENDET**, professeur de Droit public à l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne,

2- Environnement et équité ou « environmental justice »

Rapporteur : **M^{me}. Agnès MICHELOT**, Maître de conférences en droit public à l'Université de la Rochelle, (France),

Discutants : - **M. Gérard MONÉDIAIRE**, professeur à l'Université de Limoges, Directeur du CRIDEAU-OMIJ, (France),

- **M. Ibrahim KABOGLU**, Professeur à l'Université Marmara, Istanbul, (Turquie), Vice-président du CIDCE,

3- Les catastrophes écologiques et les droits de l'homme

Rapporteur : **Mme. Fernanda DE SALLES CAVEDON**, avocate au sein de l'ONG «Voluntarios pela Verdade Ambiental », Santa Catarina, (Brésil), chargée de recherche au CIDCE,

Discutant : **Mme. Laurence BOISSON DE CHAZOURNE**, Professeure ordinaire à la Faculté de droit de l'université de Genève, directrice du Département de droit international public et organisation internationale et professeur invité à l'Institut universitaire des hautes études internationales, (Suisse),

4- Le droit fondamental à la terre et à l'alimentation

Rapporteur : **M. Christophe GOLAY**, Chargé d'enseignement invité à l'Institut de Hautes Études Internationales et du Développement (IHEID), Chargé de recherches à l'ADH, Genève, (Suisse),

Discutant : **M^{elle} Armelle GUIGNIER**, Chercheur en droit, UNESCO Centre for water Law, Policy and Sciences, Dundee, (Écosse),

5- L'effectivité du droit de l'environnement

Rapporteur : **M. Julien BÉTAILLE**, ATER à l'Université de Limoges, CRIDEAU-OMIJ, (France),

Discutants : - **M. Ibrahima LY**, Agrégé de Droit Public et Science Politique, Directeur du Laboratoire de droit de l'Environnement et de la santé à la Faculté des Sciences Juridiques et Politiques de l'Université Cheikh Anta Diop à Dakar, (Sénégal),

- **M. José Antônio TIETZMANN E SILVA**, Avocat au barreau de Goiânia, (Brésil), docteur en droit de l'Université de Limoges, Professeur de Droit international de

l'environnement dans le Master en Droit, Relations internationales et développement de l'Université Catholique Pontificale de Goiás (Brésil),

II. Les nouvelles conventions mondiales sur l'environnement

PRÉSIDENTE : **Mme Sheila ABED**, Présidente de la commission du droit de l'environnement de l'IUCN, (Paraguay)

1- Le projet de convention relative au statut des déplacés environnementaux

Rapporteur : **Mme. Christel CURNIL**, Maître de conférences en droit public à l'Université Paris XIII, (France)

Discutants : - **M. Peter H. SAND**, Université de Munich, ancien fonctionnaire international, (Allemagne),

- **Mme. Yvonne Claire NGO YOGO**, coordonnatrice au sein de l'Organisation Africaine pour la Paix et l'Action Humanitaire, experte indépendante au sein de l'Association Camerounaise pour la Recherche et le Développement social, Consultante indépendante au Cabinet d'expertises ECIA, (Cameroun),

- **M. Gérard AIVO**, Doctorant, Centre de droit International, Université Jean Moulin, Lyon 3, (France),

2- Le Projet de convention mondiale sur l'environnement (covenant de l'UICN)

Rapporteur :- **M. Stéphane DOUMBE-BILLE**, Professeur de droit public, Directeur du Centre de droit international, Université Jean Moulin, Lyon 3, (France),

Discutants : - **M. Yves PETIT**, Professeur de droit public, Université Nancy 2, (France)

- **Mme. Elizabeth BURLESON**, Professeur, Pace University, (États-Unis),

3- Le projet de convention mondiale sur les évaluations environnementales,

Rapporteur : **M. José JUSTE RUIZ**, Professeur de droit à l'Université de Valence, (Espagne),

Discutants : - **M. Andriy ANDRUSEVYCH**, Ivan Franko National University of L'viv, (Ukraine),

- **Mme. Valeria BERROS**, doctorante, Université nationale du littoral, Santa Fe, (Argentine)

- **Mme. Nadia CHRISTINET**, diplômée du Master 2 « Droit du développement durable » de l'Université de Limoges, déléguée à l'environnement, Etat de Vaud, (Suisse),

4- Le projet de convention mondiale sur le paysage

Rapporteur : **M. Kwangyoun LEE**, Professeur à l'Université de Sungkyunkwan à Séoul, (Corée du sud),

Discutants :

- **Mme. Jessica MAKOWIAK**, Maître de conférences en droit public à la Faculté de droit et des sciences économiques, CRIDEAU-OMIJ, Université de Limoges, (France),

- **M. Oriol PORCEL MONTANÉ**, Directeur du Réseau européen des pouvoirs locaux et régionaux pour la mise en œuvre de la Convention européenne du paysage (RECEP-ENELC),

5- Le projet de convention sur les sols (IUCN)

Rapporteur : **M. Hannam IAN**, Maître de conférences, « Australian Centre for Agriculture and Law », « University of New England », (Australie) ; IUCN-Commission droit de l'environnement, co-président du groupe de travail sur les sols,

Discutant : **Mme. Pascale STEICHEN**, Professeur à l'Université de Nice-Sophia Antipolis, CREDECO, (France),

6- Pour une convention sur la pollution d'origine tellurique des mers et des océans

Rapporteur : **M. Jean-Pierre BEURIER**, Professeur émérite, Centre de droit maritime et océanique (CDMO) de l'université de Nantes, (France),

Discutant : **M. Hamoud TANNAR**, Professeur de droit public et de droit de l'environnement, Faculté de droit d'Alep, (Syrie),

7- Pour une convention pour la protection de l'environnement en cas de conflits armés

Rapporteur : **M. Michaël BOTHE**, Professeur émérite de droit international public à la Faculté de droit de la Johann Wolfgang Goethe-Universität, Frankfurt am Main, (Allemagne)

Discutant : **Mme Onita DAS**, membre du réseau mondiale sur la recherche « droit de l'homme et environnement » menée par l'université ouest d'Angleterre, Bristol, (Royaume Uni)

Vendredi 30 septembre 2011

III. Le cadre institutionnel du développement durable et la gouvernance internationale de l'environnement

PRÉSIDENT : **Mme. Monique CHEMILLIER-GENDREAU**, Professeur émérite de droit international à l'université Paris-VII (Denis-Diderot), (France),

1- L'organisation mondiale de l'environnement

Rapporteur : **Jean-Marc LAVIEILLE**, Maître de conférences en droit public à la Faculté de droit et des sciences économiques de Limoges, CRIDEAU-OMIJ, (France)

Discutants : - **M. Maurice KAMTO**, professeur de droit à l'université de Yaoundé II, Président de la Commission du droit international des Nations Unies, ministre de la justice, (Cameroun),

- **M. Baba HAMADY DEME**, doctorant au Centre de droit international, allocataire-moniteur, Université Jean-Moulin, Lyon 3, (France),

2- La transformation du Conseil économique et social des Nations-Unies en Conseil économique, social et environnemental

Rapporteur : **M. Carl BRUCH**, avocat, co-directeur des programmes internationaux « Environmental Law Institute » (ELI), Washington, (États-Unis),

Discutant : **Mme Alexandra CUENIN**, allocataire de recherche au Centre de droit international, Université Jean Moulin, Lyon 3, (France),

3- La place de la société civile et des ONG en droit international de l'environnement

Rapporteur : **M. Jeremy WATES**, ex Secrétaire auprès de la Convention Aarhus, Commission économique pour l'Europe des Nations unies ; secrétaire général du Bureau européen de l'environnement (Belgique)

Discutants : - **Mme. Tran Thi HUONG TRANG**, Directrice du Centre de recherches en droit de l'environnement et des politiques du développement durable, Hanoi, (Vietnam)

- **M. Dimas Pereira DUARTE JÚNIOR**, Professeur de Droit international et Relations internationale dans le Master en Droit, Relations internationales et développement de l'Université Catholique Pontificale de Goiás (Brésil),

4- La Cour mondiale de l'environnement

Rapporteur : **M. Tullio TREVES**, Juge au Tribunal international du droit de la mer, professeur à l'Université de Milano, (Italie),

Discutant : -**M. Amado TOLENTINO**, ancien ambassadeur, Gouverneur général du Conseil International du Droit de l'Environnement, (Philippines)

- **M. Emile Derlin KEMFOUET KENGY**, Docteur en droit public de l'Université de Limoges

IV. L'économie verte dans le cadre du développement durable et l'élimination de la pauvreté : des enjeux pour verdir la planète

PRESIDENT : **M. Jean-Jacques GOUGUET**, Professeur des Universités, Université de Limoges, (France),

1- Les forêts,

Rapporteur : **M. Ali MEKOUAR**, Professeur à l'Université de Casablanca, (Maroc), FAO Legal Officer ,

Discutants : - **M. Paulo Affonso LEME MACHADO**, Professeur à l'Université méthodiste de Piracicaba, SP, (Brésil), vice président du CIDCE,

- **M. Samuel NGUIFFO**, secrétaire général pour le Centre pour l'environnement et le développement, (Cameroun),

- **Dr. Eckard REHBINDER**, Professeur Émérite, Faculté de droit, Goethe-University Frankfurt, (Allemagne)

- **M. Romulo SILVEIRA DA ROCHA SAMPAIO**, Professeur, responsable de la coordination académique en droit de l'environnement à la fondation G. Vargas (Brésil),

2- La mer et le littoral

2-1. Les aires marines protégées en Haute-mer

Rapporteur : **M. Tullio SCOVAZZI**, Professeur de Droit, Université de Milan, (Italie),

Discutant : **M. Wahid FERCHICHI**, Professeur à la Faculté des Sciences Juridiques, Politiques et Sociales de Tunis, (Tunisie),

2-2. La gestion intégrée des zones côtières

Rapporteur : **M. Bernard DROBENKO**, Professeur des Universités, Université du littoral côte d'opale, Boulogne-sur-Mer, (France),

Discutant : **Mme. Soukaina BOURAOU**, professeur émérite à la Faculté des sciences juridiques, Politiques et sociales de Tunis, (Tunisie),

2-3. L'exploitation pétrolière offshore

Rapporteur : **M. Lucien CHABASON**, Conseiller auprès de l'Institut du développement durable et des relations internationales (IDDRI), Président du plan bleu pour la Méditerranée, (France),

Discutant : **M. Jean-Pierre BEURIER**, Professeur de Droit, Université de Nantes (France).

3- Les énergies alternatives et durables,

Rapporteur : **M. Christophe KROLIK**, doctorant au CRIDEAU-OMIJ de Limoges, Lauréat du prix Alexandre KISS de l'IUCN, (France),

Discutant : **Mme. Grace LADEIRA GARBACCIO**, docteur en droit de l'Université de Limoges, responsable environnement et communication à Vallourec-Sumitamo, (Brésil),

4- La responsabilité environnementale des entreprises

Rapporteur : **M. Guy TRÉBULLE**, professeur de droit, Université de Paris-Descartes, (France),

Discutants : - **Mme. Séverine NADAUD**, Maître de conférences en droit privé, Université de Limoges, (France),

- **Mme Carina COSTA DE OLIVEIRA**, doctorante, Fondation G. Vargas, (Brésil),

5- Les nanotechnologies

Rapporteur : **M. Philippe BILLET**, Professeur de droit, Université Jean-Moulin Lyon3, Président de la Société française pour le droit de l'environnement, (France),

Discutant : **Mme. Ana Rachel TEIXEIRA CAVALCANTE**, Docteur en Droit de l'Université de Limoges, Chargée de Cours à Sciences Po - Collège de Poitiers, Chercheuse Post-doctorante au sein du projet NanoNorma, Avocate au Barreau Brésilien, (France),

6- Le tourisme durable

Rapporteur : **M. Frédéric BOUIN**, Maître de conférences HDR à l'Université de Perpignan Via Domitia, Secrétaire général du Centre international de droit comparé de l'environnement, Directeur de l'IUP « Droit de l'urbanisme et de l'immobilier », CERTAP-CDED, (France),

Discutant :

- **M. Jean-Paul CERON**, (?), Directeur adjoint du CRIDEAU-OMIJ, Université de Limoges, (France),

- **M. Mathurin ESSAMA**, Chercheur, (Cameroun),

- **M. J-M. BRETON**, Professeur au département de droit public, Université des Antilles et de la Guyane (Guadeloupe).

7- Biodiversité, problème foncier des terres agricoles et mécanismes de compensation

Rapporteur : **M. Francis HAUMONT**, Professeur extraordinaire à l'Université catholique de Louvain, Avocat aux Barreaux de Bruxelles et de Nice, (Belgique)

Discutants : - **M. Mamoudou BIRBA**, Chargé des opérations au sein de l'association « Action pour le Civisme et la Démocratie » (ACD), (Burkina-Faso).

- **Mme. Luciane DE ARAÚJO MARTINS MASCARENHAS**, Avocate au barreau de Goiânia, (Brésil), Professeure dans le Master en Droit, Relations internationales et développement de l'Université Catholique Pontificale de Goiás (Brésil),

- **M. Michel DUROUSSEAU**, Directeur du Conservatoire des Sites Alsaciens , Vice-président de la SFDE,

Samedi 1er octobre 2011

- Matin: Discussions et rédaction en commissions à partir des projets de recommandations.

9h-13h 1^{ère} commission

Droits de l'homme et environnement : les défis du droit

Les nouvelles conventions mondiales sur l'environnement

9h-13h 2^{ème} commission

Le cadre institutionnel du développement durable et la gouvernance internationale de l'environnement

L'économie verte dans le cadre du développement durable et l'élimination de la pauvreté : des enjeux pour verdir la planète

- Après-midi : 14h-16h

Discussion du préambule de la Déclaration

Dernières discussions des recommandations

Adoption de la Déclaration

Clôture de la 3^{ème} Réunion mondiale

Les recommandations concernant chacun des thèmes seront traduites en plusieurs langues et adressées à la Conférence de « Rio+20 », 4 au 6 juin 2012 à Rio de Janeiro (Brésil).

Contact :

Stéphanie BARTKOWIAK

CIDCE

Faculté de Droit et des Sciences Économiques

32 rue Turgot

87031 Limoges Cedex 1

Tél : 05 55 34 97 25

E-mail : stephanie.bartkowiak@cidce.org

Site : www.cidce.org